



2^{ème} tour des élections professionnelles

Pour la défense du service public dans l'unité

Votez pour la CGT

Le quorum n'ayant pas été atteint dans tous les collèges (hormis le collège 3 du CE, le collège cadres des DP, les journalistes et les régions) il faut retourner aux urnes !

Le constat.

Les résultats du premier tour* mettent en évidence un grand éparpillement des voix, lié notamment à la multiplication des listes syndicales. Le vote des salariés de Radio France permettra difficilement à un syndicat, quel qu'il soit, d'avoir la majorité absolue. Pourtant la période impose une représentation syndicale forte et combative car vos représentants vont se retrouver face à une direction déterminée à restructurer l'entreprise, ses métiers et les droits collectifs.

L'éparpillement c'est le risque d'un affaiblissement des syndicats et des tentatives de division de la direction.

A la CGT nous avons prouvé par nos actions que nous avons la volonté d'œuvrer à l'unité syndicale pour défendre au mieux les revendications. C'est ce qui a permis de résister. Radio France reste la seule société de l'audiovisuel public à produire en interne tout ce qu'elle diffuse !

C'est sur cette base d'unité syndicale qu'il faut une CGT forte pour la défense du service public de l'audiovisuel, de la convention collective, de l'augmentation de la valeur du point d'indice, du financement pérenne indépendant des pouvoirs politiques. Une CGT forte qui continuera de se battre contre la précarité et la flexibilité, pour l'amélioration des conditions de travail.

Au premier tour vous avez fait confiance à la CGT Au deuxième tour renforcez-la !

Paris, le 6 juin 2006

Nombre d'élus au CE	CGT	CFDT	CFTC	FO	SNJ	SUD
PARIS collège cadres	2*	1	1	2	2	2

* la CGT est le premier syndicat en nombre de voix dans le collège cadre. Les autres collèges n'ayant pas obtenu le quorum revotent au second tour.

Nombre d'élus au CE	CGT	CFDT	CFTC	FO	SNJ	SUD
REGIONS	15**	17	0	2	9	11

** la CGT est en progression.